

Aider les demandeurs d'emploi à réussir leur insertion professionnelle



Participer aux côtés des acteurs économiques et sociaux au développement de l'emploi et de l'insertion

- Insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi (jeunes, seniors, détenus en fin de peine, etc.)
- Conseil aux organismes de l'économie sociale et solidaire
- Aide aux porteurs de projets de création d'entreprise

Nos intervenants

Un réseau indépendant et disponible pour :

- Apporter aux demandeurs d'emploi leur connaissance du monde de l'entreprise.
- Aider à l'insertion professionnelle et sociale des détenus en fin de peine.

Nos partenaires

- Pôle Emploi, Missions locales, Maisons de l'Emploi
- Fondation de la 2^{ème} Chance, Fondation Carasso, EDLC
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Conseils départementaux, régionaux, communes
- Les services de l'État
- Réseaux Initiative France, France Active, ADIE, etc.
- Organismes de l'économie sociale et solidaire tels que EMMAÛS, les ESAT, les EHPAD, les SIAE, etc.

Exemples d'interventions :

Aide à l'emploi

- Parrainage et aide à l'insertion et à l'emploi des jeunes dans différentes missions locales
- Formation à la préparation de l'entretien d'embauche
- Accompagnement personnalisé pour stagiaires adultes en formation
- Parrainage de seniors en recherche d'emploi
- Animation d'ateliers pour demandeurs d'emploi
- Accompagnement vers l'entreprise
- Aide à l'insertion par l'activité économique auprès des associations



Aide à la création d'entreprise

- Parrainage des créateurs et repreneurs d'entreprises financé par des réseaux tels qu' Initiative France, France Active, Entreprendre, ADIE
- Participation aux comités d'agrément des organismes de financement
- Assistance dans tous les domaines de l'entreprise : Finance /Marketing /Juridique, etc.

Actions au service de l'économie sociale et solidaire

- Conseil en organisation, gestion, marketing, technique, etc. pour des associations
- Conseil pour la mise aux normes de résidences de personnes âgées et/ou handicapées
- Actions pour rompre l'isolement des personnes âgées par initiation à l'informatique

Interventions dans les établissements pénitentiaires

- Aide à l'insertion professionnelle et sociale des détenus en fin de peine, en milieu fermé et en milieu ouvert

Déontologie :

L'intervenant d'ECTI accompagne le demandeur dans son développement économique, social et environnemental.

- Il ne se substitue pas à un emploi actif salarié.
- Il ne perçoit aucune rémunération.
- Il est tenu à la plus stricte confidentialité.

Le rapport d'intervention final est la propriété exclusive du demandeur et n'est en aucun cas communiqué à un tiers.

Modalités d'intervention :

- Contacts préliminaires entre ECTI et le demandeur pour définir la mission.
- Présélection par ECTI d'un ou plusieurs intervenants.
- Sélection de l'intervenant final par le demandeur.
- Convention tripartite (ECTI/demandeur/intervenant).
- Contribution financière aux frais généraux de l'association, en fonction de la durée de la mission.
- Frais de déplacement de l'intervenant à la charge du demandeur.